

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

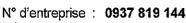
Réservé Moniteur belge



Déposé / Reçu le

2 4 AVR. 2019

au greffe du tribugrettele l'entreprise francophone de Bruxelles



Dénomination

(en entier): PHARAONIC

(en abrégé) :

Forme juridique: SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITE

Adresse complète du siège : Avenue de la Basilique 372 bte 21 à 1081 Bruxelles :

Objet de l'acte : Cession de Parts social

Suite à l'assemblée Générale Extraordinaire du 12 Avril2019, il est décidé comme suite :

Cession de Parts sociales

•Madame FAWZY BOSHRA KELENY Nehad cède 10 pourcent des parts sociales qu'elle detient dans la societe à Monsieur FAWZY BOSHRA KELENY Hany qui accépte et ce en date du 12 Avril 2019.

•Monsieur FAWZY BOSHRA KELENY Hany cède 90 pourcent des parts sociales qu'il detient dans la societe à Monsieur FAWZI ZAKI MASSOUD Ibrahim qui accépte et ce en date du 12 Avril 2019.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président décide de clôturer l'assemblée.

Le Président donne lecture du procès verbal.

Ce procès verbal ayant été approuvé par l'assemblée, la séance est levée à 20h00.

Fait aux lieux et dates indiqués et après approbation de l'assemblée générale, signé par les membres du bureau et les associés qui en ont fait la demande.

Mr.FAWZY BOSHRA KELENY Hany Gérant

Mme.FAWZY BOSHRA KELENY Nehad Mr.FAWZI ZAKI MASSOUD Ibrahim

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).